

Ce mardi 19 mars avait lieu une journée de grève interprofessionnelle appelée par la CGT, FO, Solidaires et la FSU. Cette journée portait sur des revendications interprofessionnelles de justice sociale, et dans la fonction publique contre la loi de transformation de l'État qui attaque les statuts de la fonction publique. Cette journée a été suivie de manière très forte par les personnels de l'Éducation nationale, et en particulier par les professeur-e-s des écoles. En effet, les causes de mécontentement sont multiples : la multiplication des réformes du tri social qui touchent plus particulièrement le second degré, attaques contre les statuts, gel des salaires, mise en place forcée des évaluations nationales et plus récemment mise en œuvre au forcing de la loi Blanquer. SUD éducation a voté contre la loi Blanquer en Conseil supérieur de l'éducation et appelle depuis le début à construire un mouvement d'ampleur pour obtenir l'abandon du projet de loi. En effet, celle-ci articule une vision réactionnaire de l'école (drapeaux français dans les classes) avec ses aspects les plus libéraux et managériaux. En particulier, l'introduction des Établissements publics des savoirs fondamentaux va aboutir à des fusions et disparitions d'écoles et prévoit le fait que les supérieurs hiérarchiques seront dorénavant les principaux-ales de collèges ! Dans différents départements, des Assemblées générales de grévistes envisagent des suites à donner aux mobilisations. SUD éducation soutient ces initiatives : c'est aux personnels qu'il appartient de décider eux et elles-mêmes de la conduite de la grève. Une journée de grève isolée ne suffira pas à faire plier le gouvernement, chacun-e le sait : [*SUD éducation soutient donc tous les appels à reconduire la grève, partout sur le territoire.*] *** [**La fédération SUD éducation soutient les personnels en grève reconductible en Loire-Atlantique : un exemple à suivre et à généraliser*] **En Loire-Atlantique, les enseignant-e-s sont en grève reconductible contre les réformes Blanquer depuis le 11 mars. Cette grève fait suite à une décision d'AG de grévistes enseignants réunie lors de la grève interprofessionnelle du 5 février. Un appel avait alors été lancé à se mettre en grève le 4 mars lors du CTSD et à reconduire la grève.** Le projet de loi Blanquer ayant été adopté entre-temps, le 4 mars a été une journée très suivie dans le 1er degré : 80 écoles perturbées (50 fermées), un millier de grévistes et 500 personnes réunies en AG. Les personnels ont voté la grève reconductible à partir du 11 mars jusqu'au 19 mars, date de la journée de grève interprofessionnelle. Le 11 mars, les enseignant-e-s étaient de nouveau 500 en AG, dont 360 du 1er degré. Un calendrier d'actions a été prévu afin d'informer collègues, parents, élu-e-s et médias des effets néfastes des réformes en cours. Certain-e-s collègues étaient en grève toute la semaine, d'autres ont instauré un système de grève tournante dans leur école. Avoir toujours des enseignant-e-s en grève a permis visiter les établissements peu ou pas mobilisés. Une nuit de l'éducation a été organisée dans chaque école de secteur jeudi 14 au soir, afin de communiquer avec les parents. Différentes actions auront lieu samedi 16 mars et mardi 19 mars. La journée de grève du 19 mars s'annonce très suivie en Loire-Atlantique. Beaucoup d'écoles qui n'étaient pas mobilisées jusque là seront fermées. Cette journée ne doit pas constituer un point d'orgue, mais au contraire être le début d'une grève reconductible massive à l'échelle nationale. La fédération SUD éducation soutient sans réserve les personnels mobilisés en Loire-Atlantique. Pour SUD éducation, le mouvement actuel en Loire-Atlantique ne doit pas être une exception mais doit servir d'exemple. **Chacun-e le sait, une journée de grève isolée ne suffira pas à obtenir satisfaction sur les revendications. C'est donc bel et bien la grève reconductible qu'il s'agit de construire : la grève du 19 mars ne doit pas rester une journée isolée et doit servir de point d'appui pour construire dans les assemblées générales la grève reconductible, à l'image de ce qui passe en Loire-Atlantique.** [soutien_greve_44-1.pdf](#)

Documents joints

[soutien_greve_44-1.pdf](#)